



# ASABTP



## COUPE DE FRANCE DE LA MONTAGNE 15<sup>ème</sup> COURSE DE CÔTE RÉGIONALE DE CARROS samedi 11 & dimanche 12 septembre 2010

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms

L'Association Sportive Automobile du Bâtiment et des Travaux Publics organise les 11 et 12 septembre 2010, avec le concours de :

- La Municipalité de CARROS
- La Carrosserie MONI

Une épreuve automobile dénommée :

### 15<sup>ème</sup> COURSE de CÔTE RÉGIONALE AUTOMOBILE de CARROS

Cette épreuve compte pour :

La Coupe de France de la Montagne 2011

Le Championnat des Courses de Côte du Comité Régional du Sport Automobile PACA

Les Challenges ASA BTP. Le Trophée ROCCHIA.

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional du Sport Automobile PACA sous le n° en date du et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation n° R 283 en date du 26 mai 2010

### ARTICLE 1P – ORGANISATION

#### Article 1.1P Officiels :

#### Collège des Commissaires Sportifs

Président:	Mr	Émile	PRADES	Licence n°	2247
Membres:	Mr	Jean Michel	HUREZ	Licence n°	51594
	Mr	Jean Marie	BIRGER	Licence n°	1241

#### Directeur de Course

Mr	Michel	BONZOM	Licence n°	4090
----	--------	--------	------------	------

#### Directeur de Course Adjoint

Mr	Émile	MARRUCHELLI	Licence n°	33963
----	-------	-------------	------------	-------

#### Directeur de Course Stagiaire

Mr	Serge	LOMBARD	Licence °	4136
----	-------	---------	-----------	------

#### Commissaires Techniques

Responsable	Mr	André	BAROLLE	Licence n°	55043
	Mr	Patrice	ANTONIAZZI	Licence n°	130659
	Mr	Philippe	PRADO	Licence n°	56333
	Mr	Jérémy	BALDINI	Licence n°	179017

#### Relations Concurrents

Mr	Anthony	EMANUELLI	Licence n°	7717
----	---------	-----------	------------	------

#### Chronométreurs

Mme	Claudine	GENDRE	Licence n°	1243
Mme	Sandrine	JACCHERI	Licence n°	150675

#### Responsables des Commissaires

Mme	Laure	PAGNAC	Licence n°	152603
Mr	Daniel	FINE	Licence n°	110525

#### Médecin

Docteur César RAZAFINDRATSIVA

#### Représentant Comité

Mr Licence n°

#### Article 1.2P Horaires :

Clôture des engagements le mardi 7 septembre 2010 à minuit le cachet de la poste faisant foi.

#### Publication de la liste des engagés le 8/09/2010.

Les vérifications administratives et techniques auront lieu :

#### Samedi 11 septembre 2010

#### ADMINISTRATIF : place des PLANS ( sur D1)

- de 14h30 à 16h30 pour les groupes N/FN - A/FA - GT de série
- de 16h30 à 17h45 pour les groupes FC/F2000 - C3/CN/CM - E.

#### TECHNIQUE : place des PLANS ( sur D1)

- de 14h45 à 16h45 pour les groupes N/FN - A/FA - GT de série
- de 16h45 à 18h00 pour les groupes FC/F2000 - C3/CN/CM - Z - E.

#### Dimanche 12 septembre 2010

#### ADMINISTRATIF : sur la D1

- de 07h00 à 07h45 pour les groupes N/FN - A/FA - GT de série
- de 07h45 à 08h30 pour les groupes FC/F2000 - C3/CN/CM - Z - E.

#### TECHNIQUE : sur la D1

- de 07h00 à 08h00 pour les groupes N/FN - A/FA - GT de série
- de 08h00 à 08h45 pour les groupes FC/F2000 - C3/CN/CM - Z - E.

Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part :

Aux essais à 09h00 au parc de départ..

A la Course à 13h30 au parc de départ.

Essais chronométrés le 12/09/2010 de 9h00 à 13h00

Briefing des pilotes (voir Art. 7.2.P)

Course le 12/09/2010 de 13h30 à 19h00

Affichage des résultats provisoires au Parc de départ le 12/09/2010, 30 minutes après la fin de la course. Le parc fermé d'arrivée sera le même que le parc de départ.

La remise des prix aura lieu à la salle des fêtes des Plans de CARROS. 30 minutes après l'affichage des résultats définitifs (sauf cas de force majeure) Les concurrents qui ne se présenteront pas à la distribution des Prix perdront tout droit aux Prix.

#### Réunions du collège des Commissaires Sportifs : dimanche 12/09/10

Réunion 1 : Le dimanche 12 septembre à 08h30 au parc de départ.

Réunion 2 et réunion 3 : fixées par le Président du Collège

#### Article 1.3P Vérifications :

La présentation des licences est exigée aux vérifications ainsi qu'à toute demande d'un officiel pendant l'épreuve. En cas de non-présentation de la licence en cours de validité et quel qu'en soit le motif, une amende de 8 € sera perçue par l'organisateur.

Les vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage de L'ALMA à Carros.

Taux horaire maximum de la main d'œuvre 45.00 € TTC.

Les concurrents seront tenus de présenter la fiche d'homologation de leurs voitures et le passeport technique.

#### ARTICLE 2P - ASSURANCES

L'organisateur a souscrit une assurance garantissant les risques C et D

#### ARTICLE 3P - CONCURRENTS ET PILOTES

#### Article 3.1P Engagements

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :

**ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE  
DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS  
42, avenue Galliéni - 06000 NICE**

jusqu'au mardi 7 septembre 2010 le cachet de la poste faisant foi.

Les frais de participation seront fixés à 340 €, réduits à 170 € pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.

**Une remise de 25€ sera accordée à tous les pilotes licenciés  
ASABTP engageant et pilotant une voiture.**

Tous les engagements devront obligatoirement être accompagnés des frais de participation.

Si à la date du 8 septembre, le nombre d'engagés est inférieur à 60 les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

En cas de forfait, le concurrent devra le signaler par écrit avant l'ouverture des vérifications le samedi 11 septembre 2010 à 14h30 au plus tard pour pouvoir prétendre au remboursement de son engagement (déduction d'une somme forfaitaire de 8 € pour les frais de dossier).

## □ ARTICLE 4P VOITURES ET EQUIPEMENTS

### ➤ Article 4.1P Voitures Admises :

Le nombre des voitures admises est fixé à 140.

### RÉPARTITION GROUPES ET CLASSES

**Groupes confondus :** FC + F2000 , N + FN , A + FA , CM + C3 + CN

<b>GROUPE F2000</b> Classe F2000-1 De 0 à 1400cm <sup>3</sup> Classe F2000-2 De 1401 à 1600cm <sup>3</sup> Classe F2000-3 De 1601 à 2000cm <sup>3</sup>	<b>GROUPE Z</b> Toutes classes confondues
<b>GROUPE FC</b> Classe FC 1 De 0 à 1300 cm <sup>3</sup> Classe FC 2 De 1301 à 1600 cm <sup>3</sup> Classe FC 3 De 1601 à 2000 cm <sup>3</sup> Classe FC 4 Plus de 2000 cm <sup>3</sup>	<b>GROUPE GT de SERIE</b> Classe GT 1 De 0 à 2000 cm <sup>3</sup> Classe GT 2 Plus de 2000 cm <sup>3</sup>
<b>GROUPES N/FN &amp; A/FA</b> N/FN 1 & A/FA 1 De 0 à 1400 cm <sup>3</sup> N/FN 2 & A/FA 2 De 1401 à 1600 cm <sup>3</sup> N/FN 3 & A/FA 3 De 1601 à 2000 cm <sup>3</sup> N/FN 4 & A/FA 4 Plus de 2000 cm <sup>3</sup>	<b>GROUPE CM</b> De 0 à 1003 cm <sup>3</sup> <b>GROUPES C3 &amp; CN</b> C3 1 & CN 1 De 0 à 1600 cm <sup>3</sup> C3 2 & CN 2 De 1601 à 2000 cm <sup>3</sup>
	<b>GROUPES D/E</b> Classe D/E 1 De 0 à 1300 cm <sup>3</sup> + Campus Classe D/E 2 De 1301 à 1605 cm <sup>3</sup> Classe D/E 3 FF – FR – F3B

### ➤ Article 4.2p Carburant Pneumatique Équipement :

Voir «réglementation générale des courses de côte»

### ➤ Article 4.2.7p Échappement :

Toutes les voitures devront être équipées d'un silencieux.

Voitures fermées, Gr CM et GT, niveau sonore maxi : 105 db A  
Voitures de course ouvertes, niveau sonore maxi : 110 db A

### ➤ Article 4.3p Numéros de Course :

Voir «réglementation générale des courses de côte»

### ➤ Article 4.4p Mesures et Dispositifs de Sécurité :

Voir tableau France - Auto spécial règlement Montagne page 22

## □ ARTICLE 5p - PUBLICITÉ

Voir «réglementation générale des courses de côte»

Publicité obligatoire : sera précisée par additif

## □ ARTICLE 6p - SITES ET INFRASTRUCTURE

### ➤ Article 6.1p Parcours :

La course de côte de Carros aura lieu sur la D1

Longueur du parcours : 1600m

Pente moyenne : 6%

Départ : PK 7,2 au panneau fin Carros les plans

Arrivée : PK 8,8 au piège à eau sur le bas coté gauche de la chaussée en montant

Parc de départ : avant ligne de départ

Parc d'arrivée : 300 m après ligne d'arrivée sur D1

La course se déroulera en 2 montées / manches

Procédure de départ : Chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.

Modalités de retour au départ : par la route de course

### ➤ Article 6.3p File de Départ :

File de départ : avant ligne de départ.

### ➤ Article 6.4p Signalisation :

Voir réglementation générale des courses de côte

### ➤ Article 6.5p Parc Concurrent :

Le parc concurrent sera situé à :

PARKING REMORQUES : route de cimetièrre

PARKING D'ASSISTANCE : sur D1 entre le PK 6,5 et 7

(1 véhicule par concurrent)

Aucun véhicule d'assistance ne pourra stationner dans le parc de départ.

### ➤ Article 6.6p Parc Fermé Final :

Le parc fermé final obligatoire (sous peine d' Exclusion d'office) pour tous les concurrents classés sera le même que le parc de départ.

### ➤ Article 6.7p Tableau d'Affichage :

**Le tableau d'affichage officiel sera placé au parc départ**

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront les conséquences d'une éventuelle ignorance des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède le départ.

### ➤ Article 6.8p Permanence :

Pendant la manifestation une permanence se tiendra au Plan de CARROS de 7H à 18 H. Tél : 06.07.61.83.48

Centre de secours le plus proche : CARROS - Tel : 18.

## □ ARTICLE 7p - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

### ➤ Article 7.1p Essais :

Nombre : Il est prévu deux essais le dimanche Matin, sauf cas de force majeure, dont un obligatoire

Les Essais auront lieu de 9h00 à 13h00 le dimanche 12 septembre 2010.

Tout concurrent se présentant au départ après 10h30 ne pourra prétendre qu'à un seul essai. La descente des concurrents pour le deuxième essai se fera à 10h30.

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés (par le tableau d'affichage officiel voir article 6.7p)

### ➤ Article 7.2p Conférences aux pilotes :

Le briefing des pilotes aura lieu le dimanche 12 septembre à la discrétion du Directeur de Course

La présence de tous les pilotes et des commissaires chefs de poste y est obligatoire

### ➤ Article 7.3p Course

La compétition commencera à partir de 13h30 le dimanche 12 septembre.

Elle s'effectuera en deux montées. Seul le meilleur temps sera retenu pour le classement (sauf cas d'ex-æquo voir article 9).

Les concurrents devront être sous les ordres du Directeur de Course à partir de 13h30 le dimanche 12 septembre 2010 sous peine de se voir refuser le départ.

**Ordre des départs :** F2000 / FC, N / FN, A / FA, Z, GT, CM, C3 / CN, D / E. Course :

1<sup>ère</sup> : montée / manche le 12 / 9 / 2010 à partir de 13 h 30 à 15 h 30

2<sup>ème</sup> : montée / manche le 12 / 9 / 2010 à partir de 16 h 45 à 18 h 00

Dans le cas de doubles montes, celles-ci s'effectueront au début de chaque montée de course.

**Une même voiture pourra être utilisée successivement par deux pilotes**

### ➤ Article 7.4p Échauffement des Pneumatiques

Tout moyen de chauffe des pneumatiques est interdit dans les épreuves régionales Courses de Côte et Slaloms

## □ ARTICLE 8P - PENALITES

Voir réglementation générale des courses de côte

## □ ARTICLE 9P – CLASSEMENTS

Le classement s'effectuera en tenant compte du meilleur temps réalisé par chaque concurrent. (cf. réglementation générale alinéa A2.) Si deux concurrents sont ex-æquo les temps des essais serviront à les départager. En cas d'ex-æquo si un concurrent n'a pas effectué une des deux montées (quelles qu'en soient les raisons), le concurrent ayant effectué les deux montées sera crédité du meilleur temps.

Les classements provisoires seront affichés au tableau d'affichage officiel 30 minutes après le passage de la dernière voiture sur la ligne d'arrivée.

Ils seront établis de la manière suivante :

- 1 classement général
- 1 classement par groupes
- 1 classement par classe
- 1 classement féminin

## □ ARTICLE 10P – TROPHÉES - PRIX - COUPES

La remise des prix aura lieu à la salle des fêtes des plans de Carros 30 minutes après l'affichage des résultats définitifs (sauf cas de force majeure)

3 coupes seront distribuées aux commissaires.

Trophée ROCCHIA : 1 coupe au 1<sup>er</sup> de classe 4 groupe A

Les Prix sont cumulables.

SCRATCH			
1 <sup>er</sup> :	130 €		
2 <sup>ème</sup> :	100 €		
3 <sup>ème</sup> :	90 €		
GROUPES			
1 à 3 partants :	1 <sup>er</sup> : 60 €	6 partants et + :	1 <sup>er</sup> : 130 €
4 à 5 partants :	1 <sup>er</sup> : 60 €		2 <sup>ème</sup> : 60 €
	2 <sup>ème</sup> : 50 €		
CLASSES			
1 à 3 partants :	1 <sup>er</sup> : 60 €	6 partants et + :	1 <sup>er</sup> : 130 €
4 à 5 partants :	1 <sup>er</sup> : 60 €		2 <sup>ème</sup> : 60 €
	2 <sup>ème</sup> : 50 €		3 <sup>ème</sup> : 50 €
COUPES DES DAMES			
1 à 3 partantes :	1 <sup>ère</sup> : 60 €	4 partantes et + :	1 <sup>ère</sup> : 130 €

**AVEC L'AIMABLE PARTICIPATION DE MESDAMES ET MESSIEURS  
LES COMMISSAIRES DU COMITE REGIONAL**



(cadre réservé à l'organisateur)				
Date réception	Groupe	Classe	N° d'ordre	N° Course

## 15<sup>ème</sup> COURSE de CÔTE RÉGIONALE de CARROS

samedi 11 et dimanche 12 Septembre 2010

### BULLETIN D'ENGAGEMENT

(à retourner avant le 7 septembre 2010 le cachet de la Poste faisant foi)

**DOUBLE MONTE avec Monsieur :**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Bureau distributeur .....

Tél dom ..... Port ..... N° Permis conduire .....

N° Licence ..... Code ASA ..... Nom ASA .....

**Une remise de 25€ sera accordée à tout pilote licencié ASABTP engageant et pilotant une voiture**

**déclare avoir pris connaissance du règlement, m'y soumet entièrement et désire engager le véhicule suivant :**

Marque ..... Type .....

Groupe ..... Classe .....

N° Immatriculation ..... Année de construction .....

Cylindrée nominale ..... Cylindrée avec turbo .....

N° Fiche homologation ..... N° Passeport technique .....

**Ci joint règlement de 170 €**

Licencié ASABTP 145 €

Date : .....

Chèque : .....

Espèces : .....

Fait à : .....

Le : .....

Signature Pilote : .....

**TOUT ENGAGEMENT INCOMPLET ET/OU NON ACCOMPAGNE DU REGLEMENT NE SERA PAS PRIS EN CONSIDERATION**



# AUTORISATION DU PROPRIETAIRE

( A COMPLETER OBLIGATOIREMENT EN CAS DE PRET DU VEHICULE )



JE SOUSSIGNE : \_\_\_\_\_  
(nom & prénom du propriétaire)

DEMEURANT : \_\_\_\_\_  
(adresse complète)

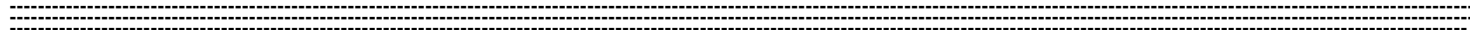
AUTORISE : \_\_\_\_\_  
(nom & prénom du pilote)

À PARTICIPER A LA « *15<sup>ème</sup> COURSE de CÔTE RÉGIONALE de CARROS* »

AVEC MON VEHICULE : \_\_\_\_\_ IMMATRICULE : \_\_\_\_\_  
(marque & modèle)

FAIT A : \_\_\_\_\_ LE : \_\_\_\_\_

SIGNATURE



## *FICHE de RENSEIGNEMENTS PILOTE*

ANNÉE de DÉBUT en COMPÉTITION : \_\_\_\_\_

ÉPREUVES : \_\_\_\_\_

TITRES : \_\_\_\_\_

RÉSULTATS LES PLUS IMPORTANTS :

---

---

---

---

---

---

---